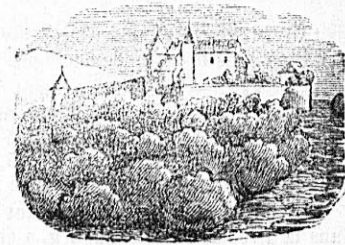




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

Prix des annonces et réclames :  
 Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 20 cent. la ligne.  
 Lettres et argent francs de  
 port.

BULLE, le 26 février 1889.

## NOUVELLES SUISSES

**Le commerce de la Suisse.** — En 1888, la Suisse a importé pour 827 millions, soit 10 millions de moins qu'en 1887; elle a exporté pour 673 millions, soit 2 millions de plus qu'en 1887.

**Subvention fédérale.** — Le Conseil fédéral a décidé d'allouer une subvention fédérale au canton de Genève pour les travaux de défense le long de la rive gauche de l'Arve, entre les ponts de Carouge et de Plainpalais.  
 Les frais sont évalués à 141,655 fr. La Confédération paye le tiers.

**Brevets d'invention.** — En trois mois, le bureau fédéral de la propriété intellectuelle a octroyé près de 700 brevets, soit 100 de plus que ceux prévus pour la première année entière.

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de loi sur les droits civils des Suisses établis et en séjour a terminé son travail et a décidé qu'elle discuterait le projet en seconde lecture avant la session des Chambres.

**Zurich.** — On lit dans un journal zuricois la singulière réclame ci-après : « Ensuite du décès de M. Hertenstein, président de la Confédération, je liquide le solde des cigares N° 106, dont il se servait chez moi depuis de nombreuses années. Robert Kauffmann, à Wädenswil. »

Un individu d'origine allemande, le nommé Guillaume-Gustave Baumann, domicilié à Zurich, exerçait dans cette ville le curieux métier de fiancé, et cet invraisemblable gagne-pain lui rapportait gros. Il faisait la cour en même temps à un certain nombre de domestiques, cuisinières, femmes de chambre, sommelières, leur promettait le mariage et parvenait à leur extorquer leurs modestes économies, en annonçant qu'il ne lui manquait que quelque argent pour acheter un hôtel. Baumann reçut de cette manière

environ 3000 fr. d'une cuisinière d'hôtel et 700 fr. d'une femme de chambre. En outre, il avait obtenu d'une modiste de Riesbach, d'une cuisinière de restaurant et d'une sommelière des sommes montant à 1400 fr. La valeur totale des escroqueries commises par cet individu pendant une année a été fixée à 4650 fr.

Traduit devant le tribunal de Zurich, Baumann a été condamné à trois ans de réclusion.

La société des boulangers de Zurich a décidé, il y a quelque temps, qu'aucun de ses membres ne s'approvisionnerait de farine auprès des meuniers qui en fourniraient à la fabrique de pain Herdi & Güntert; ensuite de cette décision, les meuniers ont renoncé à servir la fabrique de pain.

**Berne.** — Dernièrement, des essais ont été faits avec l'avertisseur d'incendie par M. E. Benoit fils dans la gare aux marchandises de Bienne, en présence de M. le préfet, des chefs de gare, de l'inspecteur de police et de plusieurs industriels. On a allumé successivement, à trois endroits différents, quelques chiffons de papier mêlés de brins de paille et au bout de 15 secondes en moyenne (le temps nécessaire à la fumée pour arriver au plafond du hangar et d'y atteindre un appareil), le timbre d'alarme fonctionna, ne s'arrêtant que lorsque les matières en combustion furent complètement consumées.

La gare aux marchandises de Bienne a environ 300 mètres de superficie sur 7 mètres de hauteur. Les avertisseurs sont fixés à une hauteur de 6 mètres. Ces essais ont eu lieu un jour où la bise soufflait avec violence, pendant que les portes du local étaient ouvertes; le résultat en a été absolument concluant.

S'il faut en croire la statistique, la ville fédérale consommerait par an 12 1/2 millions de lait, représentant une valeur de 2 1/3 millions.

Dans la vallée de Guttannen, une grange qui avait été emportée il y a une année avec toute sa provision de foin et qu'on avait réédifiée au même endroit, vient d'être de nouveau enlevée par une avalanche.

On dit qu'à Spreitenbach la neige provenant des avalanches a dix mètres de haut. Un pont sur l'Aar a été détruit.

Vendredi passé, on enterrait à Nieder-Huttwyl une fillette de trois ans, l'un des enfants de la famille Trüssel, qui était mort du croup. Une demi-heure après l'inhumation, deux enfants de la même famille,

un garçon d'un an et demi et une fillette de cinq ans, succombaient aux atteintes de la même maladie.

**Lucerne.** — A la suite du succès qu'a obtenu à Bâle l'essai pratique d'élection par le système de vote proportionnel de M. Hagenbach-Bischoff, on s'occupe à Lucerne de renouveler prochainement cette épreuve.

L'ambassade extraordinaire du sultan du Maroc, revenant de Berlin et se rendant à Gênes, a passé un jour à Lucerne, au Schweizerhof. Elle se composait d'une quarantaine de personnes. Un nombreux public a assisté à l'arrivée et au départ de cette troupe pittoresque.

**Zoug.** — Les actions de la fabrique de lait condensé de Cham ont monté de 200 fr. en quelques jours, et ont atteint 1210 fr. Elles sont de 500 fr.

**Bâle.** — L'agent de la République argentine à Bâle, nommé Muller, vient de lever le pied en laissant derrière lui un certain nombre de notes et de billets à ordre non payés. Le dit personnage a fait, paraît-il, un nombre passablement grand de dupes.

Des marchands de fruits, et surtout de pommes, parcourent les campagnes de Bâle et font des achats considérables de fruits qui ont passé l'hiver. Ceux qui les ont gardés ont fait une mauvaise spéculation : les prix sont sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient en automne. Ils sont de 5 à 6 fr. le quintal métrique, au lieu de 7 à 8 fr.

**Soleure.** — A Bizwill, la neige est tombée en telle quantité qu'il a fallu atteler huit chevaux au triangle pour ouvrir les chemins. On signale de grands dégâts causés par la neige aux arbres fruitiers et dans les forêts.

**Appenzell.** — Il est tombé des quantités considérables de neige dans le canton d'Appenzell (Rh.-Ext.); dans bien des endroits, il a fallu atteler 8, 10, et jusqu'à 12 chevaux au triangle pour ouvrir les chemins. Les écoles ont dû être fermées dans plusieurs localités.

**Grisons.** — Ce n'est plus guère que dans le canton des Grisons que l'on peut encore voir des parties de traîneaux organisées sur un grand pied. Ainsi, le 11 février, la commune de Samaden a fait sa course ordinaire, Schlitteda, à Scauf-, à laquelle ont pris part 58 traîneaux, 72 chevaux. La longue colonne des véhicules offrait un aspect fort pittoresque, grâce aux nombreux personnages costumés qui figuraient dans

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 25

## L'OR TYRAN

PAR  
 PAUL VERDUN

— Entendez-vous par là que vous les soupçonnez de fausseté ou d'exagération?  
 — Je ne soupçonne rien, monsieur le juge d'instruction, je tiens seulement à vous faire remarquer les sources d'où proviennent ces appréciations, afin de mettre ma responsabilité à couvert.  
 — Vous estimez donc qu'elle en a besoin?  
 — Je n'estime rien, répliqua le policier, j'agis avec prudence, voilà tout!  
 — Avec prudence!... avec prudence!... répéta à demi-voix Queyrat, à qui ces mots déplaisaient.  
 Et il demanda d'un ton assez sec :  
 — Avez-vous observé par vous-même quelque chose dont vous puissiez me rendre compte... sans imprudence?...  
 Léon Renard ne fit pas semblant de comprendre l'ironie de ces paroles et répondit de sa voix la plus simple :  
 — M. Wegrow m'a questionné longuement au sujet de la perquisition opérée au domicile de Stéphane Mordy. Il m'a

surtout demandé comment on s'était aperçu de la vitre brisée; qui en avait fait pour la première fois la remarque; quelle impression cette découverte avait produite sur chacun des personnages qui assistaient à cette scène; quelles explications on en avait données. Il se préoccupait surtout de votre opinion.

Naturellement, ajouta Queyrat un peu moqueur, vous n'avez pas manqué de lui faire part du système que vous avez imaginé; système suivant lequel l'assassin, après avoir commis son crime, serait sorti de l'appartement de René Bernard par la fenêtre, aurait suivi le balcon, crevé un carreau de la croisée de la chambre de Mordy, et jeté chez ce dernier l'épingle accusatrice; le tout afin d'égarer les recherches de la justice?

J'ai en effet rapporté à M. Wegrow cette scène telle qu'elle se passa.

Qu'a-t-il dit?  
 — Qu'il trouvait mon explication plausible et qu'il la regardait comme la seule vraisemblable.

« Marchand est pour moi le coupable, le seul coupable, a-t-il ajouté, et Stéphane Mordy est la victime d'un fâcheux concours de circonstances qui ont fait coïncider son départ avec le temps de l'assassinat. »

Queyrat tapotait la table de son bureau avec son crayon.

Je m'en tiens à ce que j'ai déjà dit, prononça-t-il. Trouvez l'employé disparu, amenez-le dans mon cabinet. Quand il m'aura fourni une explication claire de son départ subit et secret, je cesserai de le soupçonner d'être le meurtrier de Bernard ou le complice de Marchand.  
 D'ici là... je réserve mon opinion sur son compte.

Le banquier m'a encore questionné, continua Léon Renard, sur l'interrogatoire que vous avez fait subir au romancier; sur l'opinion que vous en conceviez. J'ai répondu à ces questions indiscrètes que je ne savais rien.

Il me parla aussi du chagrin de sa belle-fille, mademoiselle de Courcon, et de la grandeur de la perte que la science éprouvait en la personne de René Bernard.

Pourquoi vous attardiez-vous à ces bavardages? A quoi servent-ils?

A quoi?... monsieur le juge, mais à découvrir la vérité!

Vous espérez arriver à ce résultat en causant avec M. Wegrow!

Dans une affaire de ce genre, tout peut servir, et l'indication la plus minime peut nous conduire à la découverte des énigmes les plus embrouillées.

Ainsi j'ai remarqué que M. Wegrow témoigna d'une curiosité passionnée quand je lui racontai la perquisition chez Mordy; de l'inquiétude quand il me demanda ce que les personnes présentes avaient pensé de cette découverte.

Je constatai, par contre, que le ton de sa voix ne révélait qu'une émotion factice en parlant de René Bernard, et que ce fut d'un air dégagé qu'il affirma que mademoiselle Calixte, jeune, riche et recherchée, se consolerait vite de la mort de son fiancé.

Ce sont là des observations bien subtiles, objecta Queyrat, et vos jugements paraissent manquer de cette prudence dont vous vous réclamez tout à l'heure.

Le policier ne répliqua pas.

Enfin, que concluez-vous de vos déductions?

Je ne conclus rien, monsieur le juge d'instruction, il

GRANDS  
 LIQUE  
 à BALE  
 à Bulle.  
 isputable  
 ENGLI  
 en poudre  
 BLANCHES  
 ROCHAT.  
 pas-ventre.  
 cheveux!  
 ALPES  
 TUMES  
 DAMES  
 MESSIEURS  
 s, gants, etc.  
 SE  
 mardi.  
 Carnaval :  
 usique  
 Carnaval :  
 usique  
 TUMES  
 au journal.





